

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2012 à 20h00 à l'Auberge comunale à Ecuwillens

Présents : Selon liste des présences

Excusés : Familles Cupillard, Marchioni, Marthe, Kaminda

1. Salutations

Mme Laurence Roussel, présidente, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, annonce les familles qui se sont excusées et présente les membres du comité.

2. PV de l'assemblée générale de 2011

Ce PV ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de la présidente et rapport d'activité de la crèche

Mme Laurence Roussel présente le rapport d'activité du comité et Mme Muriel Villosz fait le point sur les activités des groupes des Piccolos (0 à 2 ans), des Mandarines et des Souris Vertes (2 à 4 ans).

4. Rapport de la caissière

Mme Claudine Pochon passe en revue les comptes et apporte quelques précisions :

En 2011, les frais de gardes ont été répartis de la façon suivante : les parents ont contribué pour 68.5 % et les communes pour 31.5%.

La Loterie Romande a offert CHF 400.00 par place d'accueil autorisée par le SEJ (30), soit CHF 12'000.00.

Le poste « Frais divers et petit matériel » regroupe tout ce qui touche aux produits de soin, bavettes, vaisselle, pampers, etc.

La cotisation annuelle pour la Fédération fribourgeoise des crèches s'élève à CHF 90.00 par place d'accueil autorisé par le SEJ.

Tenant compte du bon résultat de l'exercice 2011, le comité s'est octroyé des jetons de présence.

Une provision a été créée pour le déménagement dont la date n'est pour l'instant pas connue.

La provision pour Perte sur débiteurs concerne les poursuites en cours.

Le poste « Perte sur débiteur » concerne les factures pour lesquelles la crèche a reçu des actes de défaut de bien. Ce montant est perdu.

Vente de jus de pommes : 1059 cartons ont été vendus, c'est un record. Le bénéfice ne sert pas à combler un quelconque déficit. Il sera utilisé cette année pour renouveler les jeux d'intérieur (Duplo, Kapla, etc.) et d'extérieur (vélos sans pédales, etc.)

Le poste « Frais – équipements divers » concerne l'achat de poubelles à couches, de poussettes, de chaises en bois, de couchettes.

Le bénéfice des diverses manifestations s'élève à CHF 6'682.55. Ce montant est passé dans le compte des « passifs transitoires » car il est prévu pour des achats et activités à effectuer en 2012.

L'exercice 2011 se solde par un bénéfice de CHF 11'034.40, ce qui change de l'exercice 2010 qui affichait une perte de près de CHF 50'000.00. Ceci s'explique par la reconstitution des groupes d'enfants en fonction des âges qui a eu pour conséquence une baisse au niveau des besoins en personnel. De plus, la crèche s'est bien remplie avec presque 89% de taux d'occupation, 1% équivalent à environ CHF 7'000.00.

Au 31 décembre 2011, le capital se monte à CHF 28'864.30.

Le poste « Débiteur Communes du Gibloux » correspond à la différence entre le paiement des acomptes et les factures.

Les actifs transitoires comprennent le solde des factures, le jus de pomme et ce que le SEJ doit rembourser au niveau des cours.

Les Communes du Gibloux ont fait une avance de CHF 22'000.00 pour cause de manque de liquidité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés et approuvés. Les vérificateurs félicitent et remercient Mme Claudine Pochon pour la bonne tenue de la comptabilité.

M. Nüngasser a fini son mandat de 2 ans. M. Marolleau devient donc 1^{er} vérificateur.

2^e vérificateur : Mme Richard.

Vérificateur suppléant : Mme Magne.

6. Mot du comité

M. Marc Arrighi présente le mot du comité.

7. Démission et élections au sein du comité

Mme Valérie Brülhart a présenté sa démission. Le comité ayant jugé le nombre de membres actuellement suffisant, il ne procède pas à l'élection d'un remplaçant.

8. Déménagement : état de la situation

Le comité n'a pas plus d'information en l'état actuel concernant le déménagement de la crèche. Il est toutefois certain que ce déménagement ne sera pas pour tout de suite. Il n'est non plus envisagé d'intégrer la crèche dans le projet d'agrandissement du Home du Gibloux. L'ACG est chargée de rechercher des locaux.

9. Divers

Il est demandé s'il est prévu d'agrandir le groupe des Piccolos. Ceci n'est pas envisageable dans les locaux actuels mais cette possibilité sera étudiée dans le cadre du déménagement. Le taux d'occupation change d'une année à l'autre. Une enquête a été lancée par les communes dans le but d'évaluer les besoins en places d'accueil. De plus, il y a un projet de crèche d'entreprise à Grangeneuve. Il est envisageable de réserver des places dans cette crèche en cas de besoin.

La famille Nüngasser tient à remercier le comité et la crèche. Au cours des 8 dernières années durant lesquelles elle a pu placer ses enfants à la crèche, elle a pu apprécier sa disponibilité ainsi que les compétences de l'équipe éducative.

Aucune autre question ou remarque de la part de l'assemblée. Mme Laurence Roussel remercie les personnes présentes et clôt l'assemblée à 20h55.

Farvagny, le 27 mars 2012 / F. Baeriswyl